

<https://cpsainttugdual.catholique.fr/L-assemblee-paroissiale-du-1er-decembre.html>

L'assemblée paroissiale du 1er décembre

- Accueillir - Vie de la paroisse -



Date de mise en ligne : vendredi 29 novembre 2019

Copyright © Paroisse Saint-Tugdual de TREGUIER - Tous droits réservés

Ce 1er décembre, nous entrons en Avent et fêtons en même temps le patron de notre paroisse, saint Tugdual. A cette occasion, après un pique-nique partagé au collège saint Yves, de 14 h à 16 h 30, se tiendra dans les locaux du collège l'assemblée paroissiale.

Nous verrons où nous en sommes des décisions prises l'an passé dans l'élan du synode. Nous réfléchirons aussi comment nous rendre davantage présents l'année à venir aux périphéries de notre communauté.

C'est un grand moment pour notre paroisse, où chacun est attendu pour donner ses idées. Que Jésus rejoigne chacun pour le renouveler dans la foi, l'espérance et la charité.

Nous vous donnons quelques infos sur le déroulement de notre après-midi.

Lors de la messe communautaire unique à Tréguier à 11 h nous vivrons l'accueil en Église de deux catéchumènes, Sara et son papa Olivier, ainsi que les envois en mission de la nouvelle aumônière de l'Hôpital, Dominique, et de notre nouvelle permanente en catéchèse, Sandrine.

Les participants iront ensuite pique-niquer au Collège Saint-Yves, la paroisse offrira l'apéritif et le café.

L'après-midi jusqu'à 16 h 30 se divisera en 4 temps :

1er temps :

De 14 h à 14 h 20 AU RÉFECTOIRE DU COLLÈGE SAINT-YVES :

Bilan des décisions de la dernière assemblée paroissiale (Daniel 10 minutes) notamment pour la liturgie et l'organisation des messes dominicales (Abbé Caous 10 minutes).

2e temps :

De 14 h 20 à 14 h 30 AU RÉFECTOIRE DU COLLÈGE SAINT-YVES (Abbé Caous) :

Présentation de l'objectif de notre assemblée paroissiale : développer la présence fraternelle dans notre paroisse Saint-Tugdual.

Nous réfléchirons à la façon dont nous pouvons mieux faire communauté par une présence fraternelle auprès des baptisés, en particulier les malades et les personnes seules, auprès des familles qui sollicitent l'Église pour un mariage, un baptême ou un enterrement ; auprès de tous les baptisés qui veulent avancer dans la foi et dans leur vie chrétienne. Nous reprendrons les Actes du synode pour éclairer ces questions.

De 14 h 30 à 14 h 45 AU RÉFECTOIRE DU COLLEGE SAINT-YVES : présentation des 3

ateliers proposés par leurs animateurs :

Le travail de réflexion est conduit à partir des lois synodales, des décrets synodaux et des propositions de la boîte à idées. Mais des idées nouvelles peuvent être formulées.

Il s'agit de ne pas se contenter de propositions mais que des groupes constitués prennent en charge la mise en oeuvre de ces propositions. Pensez déjà quelle participation vous pourriez donner.

Atelier 1 :

La présence fraternelle aux malades et aux personnes seules (animateurs/ rapporteur : Jacques Couvreur, Maryvonne Arzul, Jean Flouriot, un membre de l'aumônerie).

Atelier 2 :

La présence fraternelle aux familles sollicitant l'Église pour un baptême, un mariage, des funérailles ...(animateurs/ rapporteur : Sandrine Colin, Marie-Laure Quillévéré, Cathie Guillo, Jean-François Dépinois).

Atelier 3 :

La présence fraternelle aux fidèles dans l'exercice de leur vie de foi (animateurs/ rapporteur : Rémi Ban, Daniel Giacobi). Présentation de la proposition d'un cycle de préparation au renouvellement des grâces de l'Esprit Saint par Rémi Ban.

3e temps :

De 14 h 45 à 15 h 45 : Travail en atelier dans 3 salles de classe.

4e temps :

De 15 h 45 à 16 h 15 : AU RÉFECTOIRE DU COLLÈGE SAINT-YVES

Mise en commun et remontée des ateliers (3 X 10 minutes) par les 3 rapporteurs désignés.

De 16 h 15 à 16 h 30 : Temps de prière et bénédiction finale.